

Décision

Générale

colonial

Décision n° 12-436-1933 affectations

n° 12-436-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 mars 1933

Numéro JO

n° 436 du 31/03/1933

Date du numéro

31 mars 1933

TEXTE INTÉGRAL

chef de bureau des secrétariats des finances, a été chargé, par délégation du Gouverneur de l'ordonnancement des finances et matières des divers budgets, sauf en ce qui a trait aux fonctions d'ordonnateur en matières confiées au chef du service des travaux publics. L'arrêté n° 768 bis novembre 1932, qui avait chargé M. Kresser de ces mêmes attributions, a été rapporté.